

## Sensibilisation à la vaccination Éléments de communication avant la rentrée – Personnels de direction

**Vaccination contre la Covid-19** : (La vaccination est recommandée à toutes personnes de 12 ans et plus)

### La vaccination : intérêt individuel et intérêt collectif

Un intérêt collectif de la vaccination : le conseil scientifique indique que le taux de couverture vaccinale des 12/17 ans aura un **impact sur le pic d'hospitalisation attendu à l'automne**.

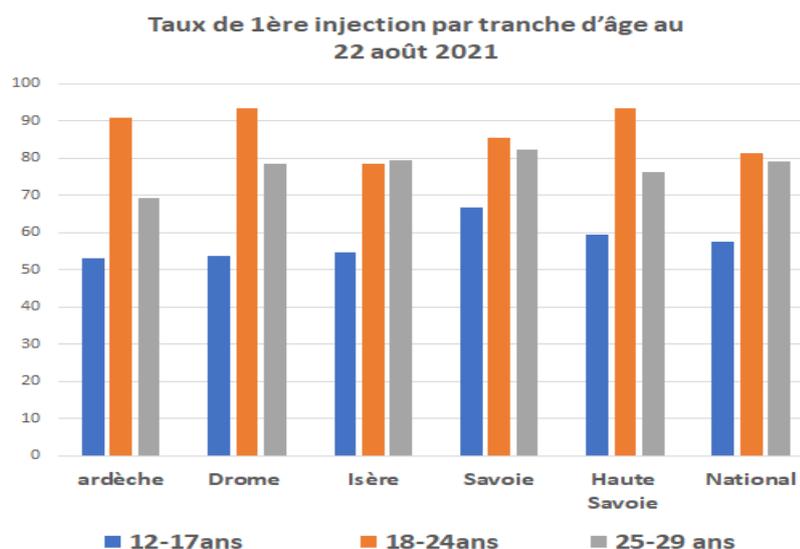
Un intérêt individuel direct de la vaccination : pour les adolescents, notamment souffrant de comorbidités et de manière générale pour tous, la vaccination **évite les formes graves de la maladie et COVID long**.

Un **intérêt individuel indirect de la vaccination** : pour tous les jeunes la vaccination permet d'**éviter les risques psychologiques** induits par le contexte (isolement et manque de relations sociales).

A l'approche de la rentrée scolaire, l'ARS (Agence Régionale de Santé) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les préfetures de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie ainsi que le rectorat de l'académie de Grenoble encouragent les jeunes de 12 à 17 ans à se faire vacciner dès maintenant.

En Auvergne-Rhône-Alpes, **plus d'un jeune (12-17 ans) sur deux a déjà reçu une première dose de vaccin et 32.3% ont un schéma vaccinal complet. Plus de 80% des jeunes de 18 à 24 ans ont déjà reçu une dose de vaccin.**

Ces chiffres, particulièrement encourageant, nous donnent la certitude que nous devons poursuivre cette dynamique dans les jours et les semaines à venir.



Afin de garantir une rentrée scolaire la plus normale possible et la reprise des activités extra-scolaires en toute sérénité, la vaccination demeure le meilleur moyen de limiter la propagation du virus et d'éviter le développement des formes graves du coronavirus.

**Liste des centres de vaccination les plus proches de chez-vous** (certains vous accueillent même sans réservations de créneaux).

**Je trouve mon centre de vaccination** : <https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html> (Lien vers site santé.fr)

**Des opérations de vaccinations ponctuelles** sont également déployées sur l'ensemble du territoire, telles que celles organisées dans les centres commerciaux, aux abords de lieux touristiques ou dans des villes ciblées. [Ces opérations sont référencées sur le [site internet de l'ARS](#)] elles sont souvent organisées en lien avec les équipes médicales des pompiers des SDISS (par exemple : La prochaine opération de vaccination éphémère dans le département de l'Isère aura lieu le 30 et 31 août à l'espace Comboire à Échirolles).

La vaccination est possible dans les **centres de vaccination**, chez son **médecin traitant** (généraliste ou spécialiste), en **pharmacie**, en **cabinet infirmier** ou **sage-femme**

### Tous vaccinés avant la rentrée...

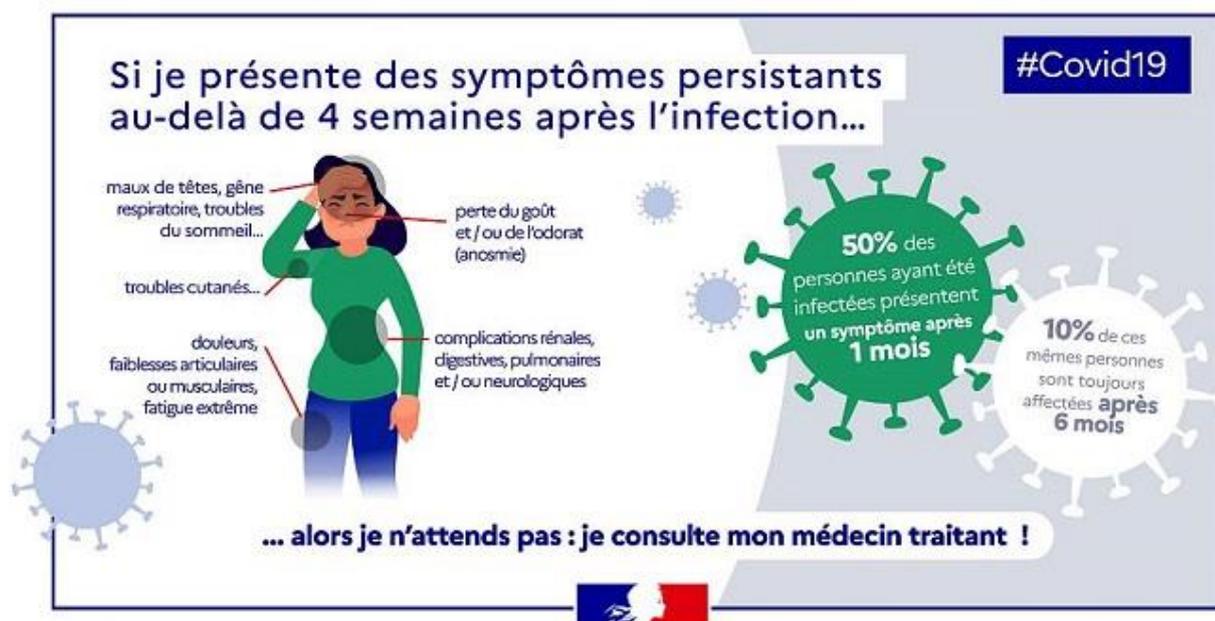
Pour tous renseignements sur les modalités administratives vous pouvez appeler gratuitement au **0800 009 110**.



### Pourquoi se faire vacciner ?

La vaccination permet la réduction des risques liés à la contamination et au développement de formes graves de la maladie, quel que soit l'âge de la personne vaccinée. Si les jeunes développent plus rarement des formes graves de la Covid-19, leur vaccination est nécessaire pour limiter les risques de transmission du virus et atteindre le plus rapidement possible **l'immunité collective** (Lien vidéo : <https://www.dailymotion.com/video/x7zy6iy>)

Grâce à la vaccination, les plus jeunes auront moins de risque de tomber malades et éviteront les risques de développer des formes graves de Covid-19 dites "**Covid long**".



C'est la principale garantie pour maintenir les écoles ouvertes, poursuivre les activités physiques et sportives, participer aux sorties scolaires et avoir accès aux lieux soumis au "pass sanitaire".

A partir du 30/09/21, le "pass sanitaire" sera obligatoire pour les jeunes de 12 à 18 ans pour les concerts, les salles de jeux, les restaurants, les lieux culturels, les salles de sport....

Les tests seront payants à partir du 11 octobre.

### Quels vaccins les jeunes reçoivent-ils ?

Les jeunes de 12 à 17 ans reçoivent deux injections de vaccin à **ARN messager Pfizer-BioNTech ou Moderna**.

**Tout comprendre sur les vaccins** : Comment agit le vaccin contre la Covid-19 ? (Lien vidéo <https://www.dailymotion.com/video/x7zrsr1>)

Ceux ayant déjà contracté la Covid-19 peuvent recevoir une unique dose de vaccin

Ceux ayant contracté la Covid-19 au moins 15 jours après avoir reçu leur première injection peuvent ne pas se voir administrer la seconde dose de vaccin.